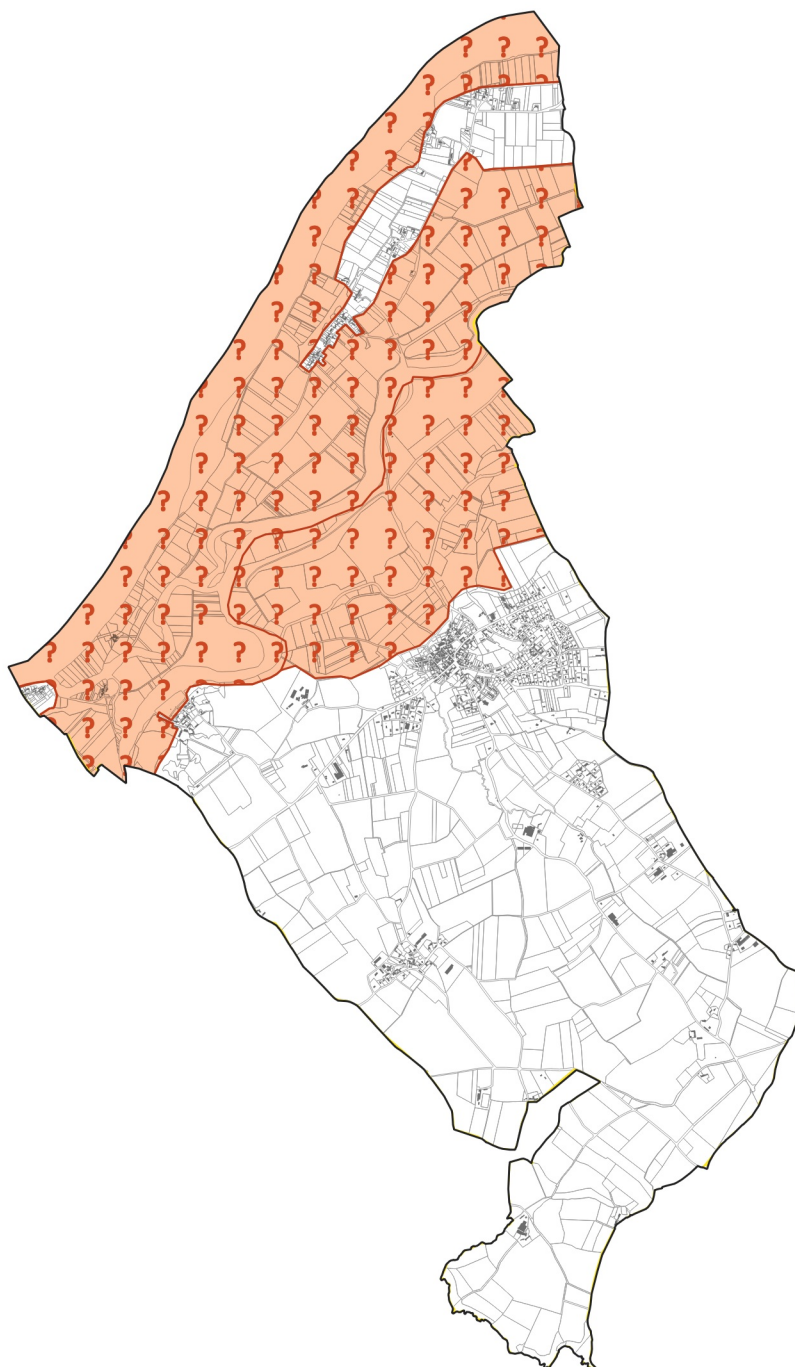




Zones d'accélération des énergies renouvelables et zones d'exclusion



0 1 2 km

Source : OFB 2025 - Cadastre - © IGN 2025
Copie et reproduction interdite

Réalisation : Auddicé Val de Loire - décembre 2025

Limites communales

Zones d'accélération d'énergies renouvelables arrêtées

- Solaire PV
- Solaire thermique
- Eolien
- Hydroélectricité
- Aérothermie
- Biométhane
- Biomasse

Géothermie

Chaleur

Défaut

Zones d'exclusions

Zones d'exclusion pour l'éolien terrestre (OFB)

Zone nécessitant l'avis du gestionnaire (OFB)

Zonages nécessitant au préalable l'avis du gestionnaire (aires de protection forte)

Zonages nécessitant au préalable l'avis du gestionnaire (aires protégées SNAP30)